



GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Mieux trier pour moins jeter



Sorgues du
Comtat
AGGLO

CITEO

JE FAIS LE TRI

LES EMBALLAGES

LES EMBALLAGES HORS VERRE ET LES PAPIERS

Qu'est-ce qu'un emballage recyclable ? Il permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Il peut être en métal, en papier, en carton léger, en plastique.

Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...



Où les déposer ?

Colonnes, bacs collectifs ou individuels, les modes de collecte varient selon la zone d'habitation afin d'assurer une meilleure adaptation aux besoins spécifiques de chaque secteur.

→ Un problème avec votre bac ?
Contactez le Pôle déchets au 04 65 83 00 31

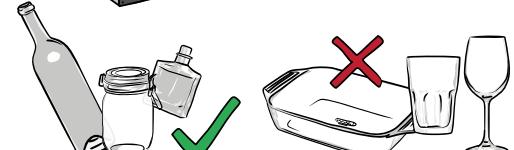


LES EMBALLAGES EN VERRE

Seuls les emballages en verre peuvent être recyclés.

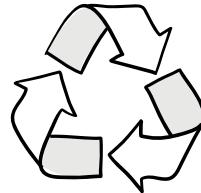
Les verres qui ne se recyclent pas : attention aux faux-amis !

→ Je pense à valoriser ma vaisselle en bon état auprès d'associations ou dans les chalets du réemploi en déchetteries.



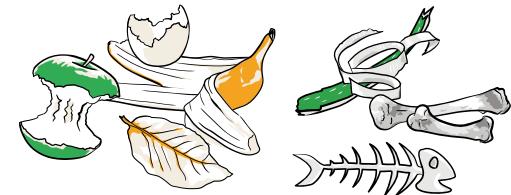
POUR TOUT SAVOIR, TELECHARGEZ
L'APPLI GUIDE DUTRI

Disponible sur App Store Disponible sur Google play



LES BIODÉCHETS

Les biodéchets sont des déchets organiques qui peuvent être valorisés par le compostage.



Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas, produits périssables non-consommés...

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes...

3 solutions pour composter s'offrent à vous :

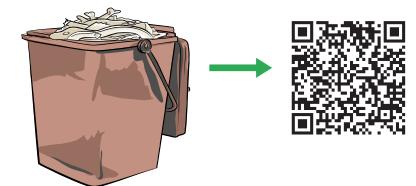
LES COLONNES BIODECHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV-Biodéchets)



Où déposer vos biodéchets



Besoin d'un bio-seau (gratuit) pour transporter plus facilement vos biodéchets vers le PAV-Biodéchets ?



LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL EN BOIS

2 tailles sont disponibles selon la composition de votre foyer :
300L - Foyer de 1 à 3 personnes
570L - Foyer de 4 personnes ou plus

Pour réserver un composteur



LE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Dans certains quartiers du territoire, des composteurs collectifs sur des sites dits de compostage partagés peuvent être installés pour une gestion partagée du compostage des biodéchets.

Les solutions éco-responsables à adopter au jardin



Faire une demande de compostage partagé



LES TLC - TEXTILES D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés sont à déposer dans les colonnes Le Relais.

- Je répare mes vêtements et chaussures pour prolonger leur durée de vie.
- Je vends mes vêtements en ligne sur des sites d'occasions ou je participe à des brocantes et vide greniers.
- Je donne mes vêtements à des personnes autour de moi (famille et amis) ou à des associations.



LES AUTRES DÉCHETS

LES AMPOULES

Les ampoules recyclables se reconnaissent grâce au symbole « poubelle barrée », qui signifie qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.



Où les déposer ?

Elles se déposent en déchetteries ou dans un magasin.



LES D3E - DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques représentent tous les appareils électriques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries (Fours, hottes aspirantes, climatiseurs, téléviseurs, Aspirateurs, cigarettes électroniques...).



Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries intercommunales.



LES PILES ET PETITES BATTERIES

Sont concernés, les piles, les batteries au plomb (- 3 kg), les batteries d'outillage et les batteries d'appareils électriques ou électroniques.



Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries intercommunales ou dans un bac de recyclage en magasin.

Où déposer une batterie de vélo ou de trottinette hors d'usage ?



Liste des points de collecte près de chez vous



LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES - DDS



Les Déchets Diffus Spécifiques ménagers sont des produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement. Pour permettre aux agents de déchetteries de trier correctement et d'éviter les accidents de mélange de produits chimiques dangereux incompatibles, pensez à identifier le produit chimique qui n'est plus dans son contenant d'origine, en y collant une étiquette.

Encyclopédie des déchets chimiques

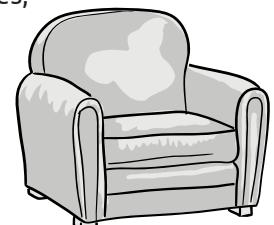


Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries intercommunales pour un traitement spécifique.

LES MEUBLES ET MATELAS

Les objets concernés se répartissent en 4 grandes familles : le rangement (armoires, buffets, caissons, étagères...), l'assise (canapés, fauteuils, chaises, sièges de bureau...), le couchage (lits, sommiers, matelas, chauffeuses...), la pose (tables, chevets, bureaux, plans de travail...). Et tous les types de matériaux (mono ou multi-matériaux) sont acceptés, quel que soit l'état des meubles (entiers ou démontés).



Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries intercommunales.



LES MÉDICAMENTS

Les médicaments périmés ou inutilisés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, ni déversés dans l'évier ou les toilettes.

Où les déposer ?

Ils doivent être rapportés à votre pharmacie, où ils seront recyclés en toute sécurité.

LES ENCOMBRANTS

Un service hebdomadaire de collecte des encombrants est à votre disposition gratuitement. Il suffit de s'inscription. Le détail des objets à collecter vous sera demandé lors de l'inscription et ne pourra pas être modifié lors de l'enlèvement.

Pour Althen-des-Paluds : 04 90 61 15 96

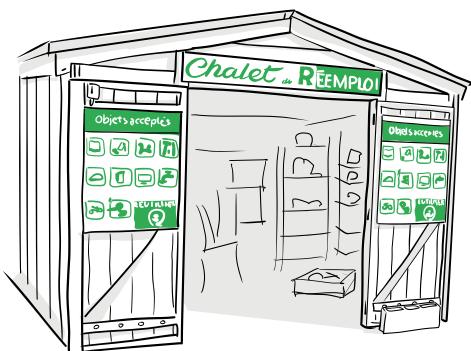
Pour Monteux et Pernes-les-Fontaines : 04 65 83 00 31

Pour Bédarrides et Sorgues : 04 90 61 15 69

Qu'est-ce qu'un encombrant ?

C'est un objet qui ne rentre pas dans le coffre d'un véhicule.

JE RÉDUIS MES DÉCHETS



JE FAVORISE LE RÉEMPLOI

Les objets peuvent avoir une 2^e vie. Des chalets du réemploi sont à votre disposition dans les déchetteries, pour déposer les objets dont vous ne vous servez plus, car ils peuvent être utile à une autre personne. Et avant d'acheter un objet neuf, ayez le réflexe « chalets du réemploi ».

→ *Je dispose, dans le chalet du réemploi, mes objets de façon ordonnée et sans emballages superflus.*

JE DONNE UNE SECONDE CHANCE AUX OBJETS

Réutiliser, c'est économiser. Il est essentiel de repenser notre façon de traiter les appareils en fin de vie, en privilégiant la réparation.

Trouvez un réparateur avec Ecosystem.

Ecosystem



Faites-vous accompagner dans la réparation de vos objets du quotidien avec La Bricothèque à Pernes-les-Fontaines.

La Bricothèque



Trouvez un artisan professionnel de la réparation et du dépannage près de chez vous.

Annuaire Répar'acteurs



Pensez au bonus réparation.

Bonus réparation : comment ça marche ?



Découvrez l'annuaire pour emprunter, louer, échanger ou acheter de seconde main.



JE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



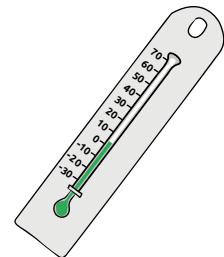
Avant d'acheter

- J'établis un menu pour la semaine
- Je vérifie ce que j'ai déjà
- Je fais une liste de courses



Au moment de l'achat

- J'achète en vrac pour mieux ajuster les quantités
- Je profite des rabais pour vente rapide
- Je fais le choix des fruits et légumes « moches »



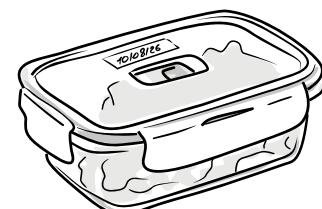
La gestion du frigo

- J'organise mon frigo avec les dates courtes devant
- Je règle la température (4 °C est idéal)



Pendant la préparation du repas

- J'adapte les quantités
- Je cuisine les épluchures quand c'est possible (bouillon, chips de peau de légumes, pesto de fanes...)
- Je cuisine les restes



Après le repas

- Je conserve les restes dans des boîtes hermétiques (avec date)
- Je congèle les portions en trop pour plus tard

J'UTILISE LES DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

ACCÈS

Pensez à votre badge

Pernes-les-Fontaines : Route de Velleron

Horaires d'hiver*

Du 15 octobre au 15 avril

- Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h - 13h30 / 16h50
- Samedi : 8h / 15h50

Professionnels

- Lundi au jeudi : aux horaires habituels
- Vendredi : Jusqu'à 12h

Fermeture : Dimanche et jours fériés

* Sauf horaires exceptionnels (canicule, événements...)

Sorgues : Petite route de Bédarrides

Horaires d'été*

Du 16 avril au 14 octobre

- Du lundi au vendredi : 8h / 16h50
- Samedi : 8h / 15h50

Verifier les horaires



LES CENTRES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES

- **CTC Althen-des-Paluds** - Chemin du Fresquouenet - 04 90 61 15 96
- **CTC Monteux** - 1 Chemin des Exquerts - 04 90 66 97 20
- **CTC Pernes-les-Fontaines** - 33, Avenue des Vignerons - 04 90 61 64 91
- **CTC Sorgues** - 337 chemin du Fournalet - 04 90 61 15 69
(Pour les habitants de Sorgues et de Bédarrides)

UNE QUESTION CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS ?

Contactez le Pôle déchets
au 04 65 83 00 31

Du lundi au vendredi
8h30 / 12h - 13h30 / 16h30

